«Formation professionnelle - Chantal Jouanno et Jean-Marie Vanlerenberghe : « Nous avons obtenu des garanties et voté un texte amélioré »»

21/02/2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Formation professionnelle - Chantal Jouanno et Jean-Marie Vanlerenberghe : « Nous avons obtenu des garanties et voté un texte amélioré »

Le Sénat a voté cette nuit le projet de réforme de la formation professionnelle après avoir supprimé la partie consacrée à l'inspection du travail. Chantal Jouanno et Jean-Marie Vanlerenberghe, orateurs pour le groupe UDI-UC, se félicitent que le travail de leur groupe ait permis d'adopter un texte largement amélioré.

Pour les deux sénateurs, le texte présenté au Sénat faisait l'impasse sur trois enjeux majeurs de la formation professionnelle : **la qualité des formations, leur évaluation** et **la priorisation de la formation des moins qualifiés**.

Ces aspects fondamentaux ont été ajoutés au texte grâce à l'adoption d'amendements UDI-UC, celui sur la formation des moins qualifiés ayant été adopté à l'unanimité.

Pour Chantal Jouanno, *« Tout le monde est gagnant. La position des centristes a évolué vers un vote favorable parce que nous avons obtenu des garanties sur ces points essentiels pour nous. »*

De son côté, Jean-Marie Vanlerenberghe a souligné qu' *« Il faudra revenir à la question de la **réforme de l'inspection du travail** qui mérite d'être traitée plus largement et plus sereinement et qui aurait pu faire à elle seule l'objet d'un texte de loi. »*

Les deux sénateurs centristes se félicitent que le Sénat ait pleinement joué son rôle au cours de ces trois derniers jours de débat : *« Le texte voté a été largement amélioré grâce au travail parlementaire effectué depuis le dépôt du projet de loi. »*

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC